

COMMUNE
DE POINTE-NOIRE



DATE DE CONVOCATION

DG 2020012

29 mai 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 28

PROCURATION: 00

VOTANTS : 28

QUESTION N°01

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL PORTANT
CREATION DES COMMISSIONS
MUNICIPALES ET
DESIGNATION DES MEMBRES**

Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui sera affichée en Mairie, et transmise à la Préfecture.

LE MAIRE



Camille ELISABETH

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Préfet.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 Juin 2020**

L'an deux mil vingt, le vendredi 05 du mois de juin, à 17 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au hall des sports de Pointe-Noire, en séance publique sous la présidence de Monsieur **Camille ELISABETH** Maire de la Commune.

ETAIENT PRESENTS : Camille ELISABETH Maire, Nicole De La REBERDIERE-RAMILLON 1^{er} Adjt, Merlin MELANE 2^{ème} Adjt, Louissette CABRION 3^{ème} Adjt, Albert KAMOISE 4^{ème} Adjt, Géraldine ALBERT 5^{ème} Adjt, Patrick CARENE 6^{ème} Adjt, Lyndsee PROCIDA 7^{ème} Adjt, Harold ROBERT 8^{ème} Adjt, Lina BIABIANY née MARLU, Fred DESIREE, Lise THIBEAUDIER, Jules KAMOISE, Patrick SEREMES, Murielle SINIVASSIN, Roselise FAMIBELLE, Roselet CHARLES, Christine PHIBEL, Sara PRADEL, Cédric PHILOGENE, Marc ASTASIE, Boris CARENE, Ursula CASTARD, Christian JEAN-CHARLES, Constance SEREMES, Charles VAIRAC, Béatrice BELAIR, Grégory CABRION

ETAIENT ABSENTS : Annick PRADEL-CHRISTOPHE

PROCURATION : Néant

Madame Sara PRADEL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

PREMIERE QUESTION

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL PORTANT CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DESIGNATION DES MEMBRES

Monsieur le maire expose au conseil que l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permet à l'assemblée de constituer des commissions composées exclusivement de conseillers municipaux.

Ces commissions peuvent avoir un caractère permanent et sont, dans ce cas, constituées dès le début du mandat du conseil.

Elles ont pour rôle essentiel d'étudier préalablement les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres et éventuellement la préparation de dossiers.

Il convient de délibérer sur leur nombre, et le cas échéant, faire des propositions sur leur composition en respectant le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le conseil municipal

Oùï les explications de monsieur le maire

Vu l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016

Après en avoir délibéré

DECIDE

A l'unanimité des membres

1°) De fixer à onze le nombre des commissions municipales à savoir :

- Sécurité – Prévention – Salubrité publique
- Finances – Budget – Fonds Social Européen – Organisation générale-Ressources Humaines
- Appel d'offre – Travaux – Marchés –Travaux en Régie
- Développement économique – Emploi – Tourisme – Gestion du patrimoine – Relation avec les partenaires économiques
- Environnement – Développement durable – Cadre de vie – Histoire, Tradition et Patrimoine – Activité maritime- Agriculture
- Aménagement du territoire – Urbanisme – PLU - Habitat
- CCAS–Petite Enfance–Education/Insertion/Formation–Logement-Santé-Lien intergénérationnel
- Affaires scolaires – Restauration scolaire
- Sport – Culture-Loisir-Animation-Vie associative
- Système d'Information –Développement numérique –Communication
- Contrôle des listes électorales

2°) Que des sous commissions pourront être créées en cas de besoin

3°) Que la liste des membres de la commission de contrôle des listes électorales sera soumise à monsieur le Préfet en vue de leur désignation par arrêté préfectoral.

4°) De proclamer les composants de chaque liste au sein de ces différentes commissions à la proportionnelle conformément au tableau ci-annexé.

5°) D'agréeer la désignation de chacun des vice-présidents, lesquels pourront convoquer et présider, la commission en cas d'absence ou d'empêchement du maire

POUR EXPEDITION CONFORME

LE MAIRE



Camille ELISABETH

COMMISSIONS COMMUNALES (2020-2026)

COMMISSIONS	NOM et PRENOM
<u>Sécurité –Prévention-Salubrité publique</u>	Camille ELISABETH (Président) Lyndsee PROCIDA (1 ^{er} Vice-président) Marc ASTASIE (2 ^{ème} Vice-président) Jules KAMOISE Cédric PHILOGENE Fred DESIREE Harold ROBERT Christine PHIBEL Roselet CHARLES Charles VAIRAC Grégory CABRION
<u>Finances–Budget– Fonds Européens – Organisation générale– Ressources Humaines</u>	Camille ELISABETH (Président) Sara PRADEL (1 ^{er} Vice-président) Roselise FAMIBELLE (2 ^{ème} Vice-président) Marc ASTASIE Jules KAMOISE Lise THIBEAUDIER Géraldine ALBERT Patrick CARENE Christian JEAN-CHARLES Grégory CABRION
<u>Appel d’offre – Travaux – Marchés – Travaux en Régie</u>	Camille ELISABETH (Président) Albert KAMOISE (1 ^{er} Vice-président) Sara PRADEL (2 ^{ème} Vice-président) Lyndsee PROCIDA Patrick CARENE Roselise FAMIBELLE Fred DESIRE Roselet CHARLES Constance SEREMES Grégory CABRION
<u>Développement économique – Emploi – Tourisme – Gestion du patrimoine – Relation partenaire économique</u>	Camille ELISABETH (Président) Nicole De La REBERDIERE-RAMILLON (1 ^{er} Vice-président) Géraldine ALBERT (2 ^{ème} Vice-président) Louisette CABRION Albert KAMOISE Murielle SINIVASSIN Lise THIBEAUDIER Sara PRADEL Annick PRADEL-CHRISTOPHE Grégory CABRION
<u>Environnement - Développement durable – Cadre de vie – Histoire, Tradition et Patrimoine– Activité maritime- Agriculture</u>	Camille ELISABETH (Président) Patrick CARENE (1 ^{er} Vice-président) Albert KAMOISE (2 ^{ème} Vice-président) Lise THIBEAUDIER Louisette CABRION Murielle SINIVASSIN Cédric PHILOGENE Patrick SEREMES Annick PRADEL-CHRISTOPHE Béatrice BELAIR
<u>Aménagement du territoire – Urbanisme – PLU - Habitat</u>	Camille ELISABETH (Président) Merlin MELANE (1 ^{er} Vice-président) Louisette CABRION (2 ^{ème} Vice-président) Géraldine ALBERT Nicole De La REBERDIERE-RAMILLON Jules KAMOISE Albert KAMOISE Cédric PHILOGENE Sara PRADEL Charles VAIRAC Grégory CABRION

COMMISSIONS COMMUNALES SUITE (2020-2026)

<u>CCAS-Petite Enfance-Education/Insertion/Formation- Logement-Santé-Lien intergénérationnel</u>	Camille ELISABETH (Président) Louissette CABRION (1 ^{er} Vice-président) Christine PHIBEL (2 ^{ème} Vice-président) Nicole De La REBERDIERE-RAMILLON (3 ^{ème} Vice- président) Ursula CASTARD Murielle SINIVASSIN Lina BIABIANY Née MARLU Boris CARENE Constance SEREMES Béatrice BELAIR
<u>Affaires Scolaires – Restauration Scolaire</u>	Camille ELISABETH (Président) Christine PHIBEL (1 ^{er} Vice-président) Roselise FAMIBELLE Murielle SINIVASSIN Sara PRADEL Lise THIBEAUDIER Lyndsee PROCIDA Harold ROBERT Constance SEREMES Béatrice BELAIR
<u>Sport-Culture-Loisir-Animation-Vie Associative</u>	Camille ELISABETH (Président) Harold ROBERT (1 ^{er} Vice-président) Roselet CHARLES Boris CARENE Ursula CASTARD Géraldine ALBERT Patrick SEREMES Fred DESIREE Charles VAIRAC Grégory CABRION
<u>Système d'Information –Développement numérique – Communication</u>	Camille ELISABETH (Président) Géraldine ALBERT (1 ^{er} Vice-président) Ursula CASTARD Roselise FAMIBELLE Harold ROBERT Boris CARENE Christian JEAN-CHARLES Béatrice BELAIR
<u>Contrôle des listes électorales</u>	Jules KAMOISE Murielle SINIVASSIN Roselet CHARLES Constance SEREMES Béatrice BELAIR

Résumé de l'acte

971-219711215-20200605-DGS2020012-DE

Numéro de l'acte : DGS2020012
Date de décision : vendredi 5 juin 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Création des commissions municipales et désignation des membres
Classification : 5.2 - Fonctionnement des assemblées
Rédacteur : Frantz PRADEL
AR reçu le : 11/06/2020
Numéro AR : 971-219711215-20200605-DGS2020012-DE
Document principal : 99_DE-Q1 création commissions communales.pdf

Historique :

11/06/20 15:00	En cours de création	
11/06/20 15:32	En préparation	Frantz PRADEL
11/06/20 15:34	Reçu	Frantz PRADEL
11/06/20 15:35	En cours de transmission	
11/06/20 15:37	Transmis en Préfecture	
11/06/20 15:42	Accusé de réception reçu	



COMMUNE
DE POINTE-NOIRE

DATE DE CONVOCATION

29 mai 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 28

PROCURATION: 00

VOTANTS : 28

QUESTION N°02

DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL PORTANT
DESIGNATION DE DELEGUES
AU SEIN DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA
CAISSE DES ECOLES

Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui sera affichée en Mairie, et transmise à la Préfecture.

LE MAIRE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Préfet.

29/5 2020/13

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 Juin 2020**

L'an deux mil vingt, le vendredi 05 du mois de juin, à 17 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au hall des sports de Pointe-Noire, en séance publique sous la présidence de Monsieur **Camille ELISABETH** Maire de la Commune.

ETAIENT PRESENTS : Camille ELISABETH Maire, Nicole De La REBERDIERE-RAMILLON 1^{er} Adjt, Merlin MELANE 2^{ème} Adjt, Louissette CABRION 3^{ème} Adjt, Albert KAMOISE 4^{ème} Adjt, Géraldine ALBERT 5^{ème} Adjt, Patrick CARENE 6^{ème} Adjt, Lyndsee PROCIDA 7^{ème} Adjt, Harold ROBERT 8^{ème} Adjt, Lina BIABIANY née MARLU, Fred DESIREE, Lise THIBEAUDIER, Jules KAMOISE, Patrick SEREMES, Murielle SINIVASSIN, Roselise FAMIBELLE, Roselet CHARLES, Christine PHIBEL, Sara PRADEL, Cédric PHILOGENE, Marc ASTASIE, Boris CARENE, Ursula CASTARD, Christian JEAN-CHARLES, Constance SEREMES, Charles VAIRAC, Béatrice BELAIR, Grégory CABRION

ETAIENT ABSENTS : Annick PRADEL-CHRISTOPHE

PROCURATION : Néant

Madame Sara PRADEL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

DEUXIEME QUESTION

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL PORTANT DESIGNATION DE DELEGUES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE DES ECOLES

Monsieur le maire après avoir donné lecture des statuts de la Caisse des Ecoles de Pointe-Noire, datés du 02 juillet 1983, expose à l'assemblée qu'il convient de procéder à la désignation des délégués municipaux titulaires et suppléants au sein du conseil d'administration suite au renouvellement général du conseil municipal.

Il invite le conseil à délibérer

Le conseil municipal

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'article L.212-10 du code de l'éducation

Considérant les statuts de la caisse des écoles de la commune de Pointe-Noire

Après discussion

Le conseil municipal

DECIDE

A l'unanimité des membres

1°) De désigner les conseillers ci-après au sein du conseil d'administration de la caisse des écoles

- | | |
|-------------|--|
| • Nicole | De La REBERDIERE-RAMILLON (1 ^{er} Vice-président) |
| • Albert | KAMOISE (2 ^{ème} Vice-président) |
| • Sara | PRADEL |
| • Christine | PHIBEL |
| • Lise | THIBEAUDIER |
| • Constance | SEREMES |
| • Béatrice | BELAIR |

2°) Le maire, le directeur général des services, le comptable communal, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXPEDITION CONFORME

LE MAIRE



Camille ELISABETH

Résumé de l'acte

971-219711215-20200605-DGS2020013-DE

Numéro de l'acte : DGS2020013
Date de décision : vendredi 5 juin 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Délégués au CA caisse des écoles
Classification : 5.3 - Designation de représentants
Rédacteur : Frantz PRADEL
AR reçu le : 11/06/2020
Numéro AR : 971-219711215-20200605-DGS2020013-DE
Document principal :

Historique :

11/06/20 15:34	En cours de création	
11/06/20 15:44	En préparation	Frantz PRADEL
11/06/20 15:44	Reçu	Frantz PRADEL
11/06/20 15:45	En cours de transmission	
11/06/20 15:46	Transmis en Préfecture	
11/06/20 15:49	Accusé de réception reçu	

COMMUNE
DE POINTE-NOIRE

DATE DE CONVOCATION

29 mai 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 28

PROCURATION: 00

VOTANTS : 28

QUESTION N°03

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL PORTANT
DESIGNATION DES DELEGUES
AU SEIN DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui sera affichée en Mairie, et transmise à la Préfecture.

LE MAIRE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Préfet.



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 Juin 2020**

L'an deux mil vingt, le vendredi 05 du mois de juin, à 17 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au hall des sports de Pointe-Noire, en séance publique sous la présidence de Monsieur **Camille ELISABETH** Maire de la Commune.

ETAIENT PRESENTS : Camille ELISABETH Maire, Nicole De La REBERDIERE-RAMILLON 1^{er} Adjt, Merlin MELANE 2^{ème} Adjt, Louissette CABRION 3^{ème} Adjt, Albert KAMOISE 4^{ème} Adjt, Géraldine ALBERT 5^{ème} Adjt, Patrick CARENE 6^{ème} Adjt, Lyndsee PROCIDA 7^{ème} Adjt, Harold ROBERT 8^{ème} Adjt, Lina BIABIANY née MARLU, Fred DESIREE, Lise THIBEAUDIER, Jules KAMOISE, Patrick SEREMES, Murielle SINIVASSIN, Roselise FAMIBELLE, Roselet CHARLES, Christine PHIBEL, Sara PRADEL, Cédric PHILOGENE, Marc ASTASIE, Boris CARENE, Ursula CASTARD, Christian JEAN-CHARLES, Constance SEREMES, Charles VAIRAC, Béatrice BELAIR, Grégory CABRION

ETAIENT ABSENTS : Annick PRADEL-CHRISTOPHE

PROCURATION : Néant

Madame Sara PRADEL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

TROISIEME QUESTION

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DESIGNANT LES DELEGUES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que suite aux récentes élections municipales il appartient au conseil, de fixer et d'élire les représentants au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de POINTE/NOIRE.

Il invite le conseil à prendre connaissance de l'article L.123-6 et L.123-8 du nouveau code de l'action sociale et des Familles (anciens articles 138 et 140 du Code de la Famille et de l'Aide Sociale) eux-mêmes explicités par le décret N° 95-562 du 06 Mai 1995 relatif aux centres communaux et intercommunaux d'action sociale.

Il souligne, par ailleurs que ce décret a été modifié par le décret N°2000-6 du 04 Janvier 2000 d'où il résulte qu'au nombre des membres nommés devant obligatoirement siéger, figure un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de lutte contre les exclusions.

Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales
Vu le code de l'action sociale et des familles
Vu le décret N° 95-562 du 06 Mai 1995 relatif aux centres communaux et intercommunaux d'action sociale.
Vu le décret n°2000-6 du 04 janvier 2000
Considérant les statuts du CCAS de la commune de Pointe-Noire
Où les explications de monsieur le Maire

DECIDE

A l'unanimité des membres

1°) De désigner les représentants du conseil, devant siéger sous la présidence du Maire, au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, suivant le principe de la représentation proportionnelle à savoir :

- | | |
|--------------|--|
| • Louissette | CABRION (1 ^{er} Vice-président) |
| • Christine | PHIBEL (2 ^{ème} Vice-président) |
| • Lina | BIABIANY Née MARLU |
| • Sara | PRADEL |
| • Lise | THIBEAUDIER |
| • Constance | SEREMES |
| • Béatrice | BELAIR |

2°) De donner mandat au Maire pour nommer ultérieurement un représentant de chacune des Associations suivantes : Association Familiale, Association des Handicapés et Association des personnes âgées, Association qui œuvre dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion (cf décret du 04 Janvier 2000).

2°) Le Maire, le Directeur Général des Services, le comptable communal, sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXPEDITION CONFORME

LE MAIRE

Camille ELISABETH


Résumé de l'acte

971-219711215-20200605-DGS2020014-DE

Numéro de l'acte : DGS2020014
Date de décision : vendredi 5 juin 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Délégués au CA du CCAS
Classification : 5.3.2 - Conseil d'administration des C.C.A.S.
Rédacteur : Frantz PRADEL
AR reçu le : 11/06/2020
Numéro AR : 971-219711215-20200605-DGS2020014-DE
Document principal : 99_DE-Q3 Délégués au CA du CCAS.pdf

Historique :

11/06/20 15:45	En cours de création	
11/06/20 15:50	En préparation	Frantz PRADEL
11/06/20 15:50	Reçu	Frantz PRADEL
11/06/20 15:50	En cours de transmission	
11/06/20 15:51	Transmis en Préfecture	
11/06/20 15:55	Accusé de réception reçu	

COMMUNE DE POINTE-NOIRE
DATE DE CONVOCATION
29 mai 2020
<u>NOMBRE DE CONSEILLERS</u>
EN EXERCICE : 29
PRESENTS : 28
PROCURATION: 00
VOTANTS : 28
QUESTION N°04
<u>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL PORTANT DESIGNATION DE REPRESENTANTS AUPRES DE CERTAINS ORGANISMES ET STRUCTURES COMMUNALES OU ASSIMILEES</u>
Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui sera affichée en Mairie, et transmise à la Préfecture.
LE MAIRE
 Camille ELISABETH
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Préfet.



DGS 2020015

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 Juin 2020**

L'an deux mil vingt, le vendredi 05 du mois de juin, à 17 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au hall des sports de Pointe-Noire, en séance publique sous la présidence de Monsieur **Camille ELISABETH** Maire de la Commune.

ETAIENT PRESENTS : Camille ELISABETH Maire, Nicole De La REBERDIERE-RAMILLON 1^{er} Adjt, Merlin MELANE 2^{ème} Adjt, Louissette CABRION 3^{ème} Adjt, Albert KAMOISE 4^{ème} Adjt, Géraldine ALBERT 5^{ème} Adjt, Patrick CARENE 6^{ème} Adjt, Lyndsee PROCIDA 7^{ème} Adjt, Harold ROBERT 8^{ème} Adjt, Lina BIABIANY née MARLU, Fred DESIREE, Lise THIBEAUDIER, Jules KAMOISE, Patrick SEREMES, Murielle SINIVASSIN, Roselise FAMIBELLE, Roselet CHARLES, Christine PHIBEL, Sara PRADEL, Cédric PHILOGENE, Marc ASTASIE, Boris CARENE, Ursula CASTARD, Christian JEAN-CHARLES, Constance SEREMES, Charles VAIRAC, Béatrice BELAIR, Grégory CABRION

ETAIENT ABSENTS : Annick PRADEL-CHRISTOPHE

PROCURATION : Néant

Madame Sara PRADEL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

QUATRIEME QUESTION

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL PORTANT DESIGNATION DE REPRESENTANTS AUPRES DE CERTAINS ORGANISMES ET STRUCTURES COMMUNALES OU ASSIMILEES

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que suite aux récentes élections municipales il appartient au conseil, de désigner de nouveaux représentants dans certains organismes extérieurs et structures communales ou assimilées.

Il présente les différentes structures devant faire l'objet d'une nouvelle désignation pour représenter la commune.

Il propose de désigner les représentants du conseil municipal au sein des organismes, structures communales ou assimilées selon le tableau joint en annexe.

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (art. L .2121-33)

Où l'exposé de monsieur le maire
Après en avoir délibéré

DECIDE

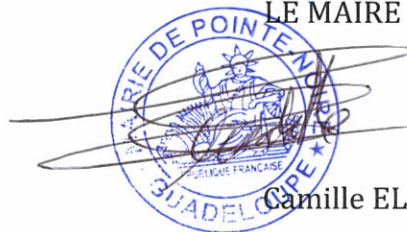
A l'unanimité des membres

1°) D'approuver la désignation des représentant du conseil municipal, au sein des organismes extérieurs et structures mentionnés, conformément au tableau joint en annexe

2°/ Le Maire et le Directeur Général des Services, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au président de chaque structure, et notifiée aux intéressés.

POUR EXPEDITION CONFORME

LE MAIRE



Camille ELISABETH

DELEGUES AU SEIN DES ORGANISMES (2020-2026)

ORGANISMES	ADJOINTS	CONSEILLERS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OMVACS	Harold ROBERT Géraldine ALBERT	Jules KAMOISE
C.A. DE L'OFFICE DE TOURISME	Merlin MELANE Géraldine ALBERT	Marc ASTASIE Roselet CHARLES Murielle SINIVASSIN
COMITE TECHNIQUE PARITAIRE	Camille ELISABETH Nicole De La REBERDIERE-RAMILLON Merlin MELANE Louisette CABRION	Sara PRADEL Albert KAMOISE Lyndsee PROCIDA Patrick CARENE Constance SEREMES Grégory CABRION
COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)	Camille ELISABETH Nicole De La REBERDIERE-RAMILLON Merlin MELANE Louisette CABRION	Sara PRADEL Albert KAMOISE Lyndsee PROCIDA Patrick CARENE Constance SEREMES Grégory CABRION
CA DU LPO DE POINTE-NOIRE	Nicole De La REBERDIERE-RAMILLON Lyndsee PROCIDA	
CA DU COLLEGE COURBARIL	Patrick CARENE	Lise THIBEAUDIER
CONSEIL DE SURVEILLANCE DE L'HOPITAL L.D BEAUPERTHUY ET M. SELBONNE	Camille ELISABETH Merlin MELANE (M. SELBONNE) Louisette CABRION (L.D BEAUPERTHUY)	
CONSEIL PORTUAIRE DU PORT DEPARTEMENTAL DE BAILLARGENT		Roselet CHARLES Cédric PHILOGENE
CA DE LA MISSION LOCALE DE LA GUADELOUPE	Albert KAMOISE	Ursula CASTARD
CONSEIL SYNDICAL DES SITES ET PLAGES	Géraldine ALBERT	Patrick SEREMES
CA DU Sy.MEG	Camille ELISABETH (titulaire) Merlin MELANE (titulaire)	Christine PHIBEL (suppléant) Roselise FAMIBELLE (suppléant)
ASSOCIATION DES MAIRES	Camille ELISABETH (maire) Nicole De La REBERDIERE-RAMILLON	
SDIS	Harold ROBERT	
CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE		Sara PRADEL
CLSPD	Composition sur arrêté du maire	

Résumé de l'acte

971-219711215-20200605-DGS2020015-DE

Numéro de l'acte : DGS2020015
Date de décision : vendredi 5 juin 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Désignation de représentants auprès d'organismes
Classification : 5.3 - Designation de representants
Rédacteur : Frantz PRADEL
AR reçu le : 11/06/2020
Numéro AR : 971-219711215-20200605-DGS2020015-DE
Document principal : 99_DE-Q4 Représentants auprès d'organismes.pdf

Historique :

11/06/20 15:50	En cours de création	
11/06/20 15:57	En préparation	Frantz PRADEL
11/06/20 15:57	Reçu	Frantz PRADEL
11/06/20 15:58	En cours de transmission	
11/06/20 15:59	Transmis en Préfecture	
11/06/20 16:02	Accusé de réception reçu	

COMMUNE
DE POINTE-NOIRE



DATE DE CONVOCATION

09/2020/16

29 mai 2020

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 Juin 2020**

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 28

PROCURATION: 00

VOTANTS : 28

L'an deux mil vingt, le vendredi 05 du mois de juin, à 17 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au hall des sports de Pointe-Noire, en séance publique sous la présidence de Monsieur **Camille ELISABETH** Maire de la Commune.

QUESTION N°05

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL DESIGNANT LES**

**MEMBRES DE LA
COMMISSION D'APPEL
D'OFFRES ET
D'ADJUDICATION**

ETAIENT PRESENTS : Camille ELISABETH Maire, Nicole De La REBERDIERE-RAMILLON 1^{er} Adjt, Merlin MELANE 2^{ème} Adjt, Louissette CABRION 3^{ème} Adjt, Albert KAMOISE 4^{ème} Adjt, Géraldine ALBERT 5^{ème} Adjt, Patrick CARENE 6^{ème} Adjt, Lyndsee PROCIDA 7^{ème} Adjt, Harold ROBERT 8^{ème} Adjt, Lina BIABIANY née MARLU, Fred DESIREE, Lise THIBEAUDIER, Jules KAMOISE, Patrick SEREMES, Murielle SINIVASSIN, Roselise FAMIBELLE, Roselet CHARLES, Christine PHIBEL, Sara PRADEL, Cédric PHILOGENE, Marc ASTASIE, Boris CARENE, Ursula CASTARD, Christian JEAN-CHARLES, Constance SEREMES, Charles VAIRAC, Béatrice BELAIR, Grégory CABRION

ETAIENT ABSENTS : Annick PRADEL-CHRISTOPHE

PROCURATION : Néant

Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui sera affichée en Mairie, et transmise à la Préfecture.

Madame Sara PRADEL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

LE MAIRE



Camille ELISABETH

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Préfet.

CINQUIEME QUESTION

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DESIGNANT LES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET D'ADJUDICATION

Monsieur le Maire expose que la commission d'appel d'offres et d'adjudication est composée différemment selon que la commune comprend moins de 3.500 habitants ou 3.500 habitants et plus, en application de l'article 279 du Code des Marchés Publics.

Dans le second cas, elle comprend le Maire ou son représentant et cinq membres du conseil municipal élu par le conseil à la proportionnelle au plus fort reste.

Il invite le conseil à délibérer

Le conseil municipal,

Oui l'exposé de monsieur le maire

Après proposition et votation

DECIDE,

A l'unanimité de ses membres

1°/ D'agréer la composition de la commission comme suit :

PRESIDENT Camille ELISABETH

MEMBRES

TITULAIRES

Albert	KAMOISE
Lyndsee	PROCIDA
Patrick	CARENE
Roselise	FAMIBELLE
Roselet	CHARLES

SUPPLEANTS

Sara	PRADEL
Marc	ASTASIE
Fred	DESIREE
Constance	SEREMES
Grégory	CABRION

2°/ Le Maire et le Directeur Général des Services, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération ;

POUR EXPEDITION CONFORME


LE MAIRE
Camille ELISABETH

Résumé de l'acte

971-219711215-20200605-DGS2020016-DE

Numéro de l'acte : DGS2020016
Date de décision : vendredi 5 juin 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Désignation des membres de la CAO
Classification : 5.3.3 - Commissions d'appel d'offre
Rédacteur : Frantz PRADEL
AR reçu le : 11/06/2020
Numéro AR : 971-219711215-20200605-DGS2020016-DE
Document principal : 99_DE-Q5 Désignation des membres de la CAO.pdf

Historique :

11/06/20 15:58	En cours de création	
11/06/20 16:04	En préparation	Frantz PRADEL
11/06/20 16:06	Reçu	Frantz PRADEL
11/06/20 16:08	En cours de transmission	
11/06/20 16:09	Transmis en Préfecture	
11/06/20 16:13	Accusé de réception reçu	

COMMUNE
DE POINTE-NOIRE

DATE DE CONVOCATION

29 mai 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 28

PROCURATION: 00

VOTANTS : 28

QUESTION N°06

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL DESIGNANT LE
REPRESENTANT LEGAL DU
MAIRE AU SEIN DE LA
COMMISSION D'APPEL
D'OFFRES ET
D'ADJUDICATION**

Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui sera affichée en Mairie, et transmise à la Préfecture.

LE MAIRE



Camille ELISABETH

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Préfet.



DGS 2020017

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 juin 2020**

L'an deux mil vingt, le vendredi 05 du mois de juin, à 17 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au hall des sports de Pointe-Noire, en séance publique sous la présidence de Monsieur **Camille ELISABETH** Maire de la Commune.

ETAIENT PRESENTS : Camille ELISABETH Maire, Nicole De La REBERDIERE-RAMILLON 1^{er} Adjt, Merlin MELANE 2^{ème} Adjt, Louissette CABRION 3^{ème} Adjt, Albert KAMOISE 4^{ème} Adjt, Géraldine ALBERT 5^{ème} Adjt, Patrick CARENE 6^{ème} Adjt, Lyndsee PROCIDA 7^{ème} Adjt, Harold ROBERT 8^{ème} Adjt, Lina BIABIANY née MARLU, Fred DESIREE, Lise THIBEAUDIER, Jules KAMOISE, Patrick SEREMES, Murielle SINIVASSIN, Roselise FAMIBELLE, Roselet CHARLES, Christine PHIBEL, Sara PRADEL, Cédric PHILOGENE, Marc ASTASIE, Boris CARENE, Ursula CASTARD, Christian JEAN-CHARLES, Constance SEREMES, Charles VAIRAC, Béatrice BELAIR, Grégory CABRION

ETAIENT ABSENTS : Annick PRADEL-CHRISTOPHE

PROCURATION : Néant

Madame Sara PRADEL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

SIXIEME QUESTION

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DESIGNANT LE REPRESENTANT LEGAL DU MAIRE AU SEIN DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET D'ADJUDICATION

Monsieur le Maire, expose que suite à la mise en place de la commission d'appel d'offres et d'adjudication et la désignation de sa composition, il convient de désigner le représentant légal du maire au sein de cette commission.

Le représentant légal du maire est amené notamment à convoquer et présider la commission en cas d'absence ou d'empêchement du maire.

Il invite le conseil à délibérer

Le conseil municipal

Où l'exposé de monsieur le maire

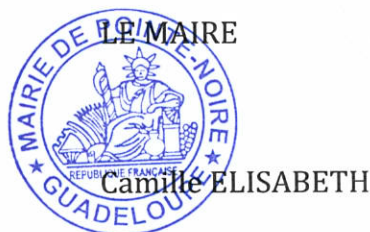
DECIDE

A l'unanimité des membres

1°) De désigner en qualité de représentant, du maire à la commission d'appel d'offres madame Nicole De La REBERDIERE-RAMILLON qui pourra convoquer et présider la CAO en cas d'absence ou d'empêchement du maire.

2°) Le maire, le directeur général des services, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXPEDITION CONFORME



Résumé de l'acte

971-219711215-20200605-DGS2020017-DE

Numéro de l'acte : DGS2020017
Date de décision : vendredi 5 juin 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Représentant légal du maire à la CAO
Classification : 5.3.3 - Commissions d'appel d'offre
Rédacteur : Frantz PRADEL
AR reçu le : 11/06/2020
Numéro AR : 971-219711215-20200605-DGS2020017-DE
Document principal : 99_DE-Q6 Représentant légal du maire à la CAO.pdf

Historique :

11/06/20 16:09	En cours de création	
11/06/20 16:12	En préparation	Frantz PRADEL
11/06/20 16:13	Reçu	Frantz PRADEL
11/06/20 16:16	En cours de transmission	
11/06/20 16:17	Transmis en Préfecture	
11/06/20 16:20	Accusé de réception reçu	

COMMUNE
DE POINTE-NOIRE

DATE DE
CONVOCAION

29 mai 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 28

PROCURATION: 00

VOTANTS : 28

QUESTION N°07

**DELIBERATION DU
CONSEIL MUNICIPAL
PORTANT DELEGATION
AUX ELUS**

Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui sera affichée en Mairie, et transmise à la Préfecture.

LE MAIRE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Préfet.



09/2020/018

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 juin 2020**

L'an deux mil vingt, le vendredi 05 du mois de juin à 17 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au hall des sports de Pointe-Noire, en séance publique sous la présidence de Monsieur **Camille ELISABETH** Maire de la Commune.

ETAIENT PRESENTS : Camille ELISABETH Maire, Nicole De La REBERDIERE-RAMILLON 1^{er} Adjt, Merlin MELANE 2^{ème} Adjt, Louissette CABRION 3^{ème} Adjt, Albert KAMOISE 4^{ème} Adjt, Géraldine ALBERT 5^{ème} Adjt, Patrick CARENE 6^{ème} Adjt, Lyndsee PROCIDA 7^{ème} Adjt, Harold ROBERT 8^{ème} Adjt, Lina BIABIANY née MARLU, Fred DESIREE, Lise THIBEAUDIER, Jules KAMOISE, Patrick SEREMES, Murielle SINIVASSIN, Roselise FAMIBELLE, Roselet CHARLES, Christine PHIBEL, Sara PRADEL, Cédric PHILOGENE, Marc ASTASIE, Boris CARENE, Ursula CASTARD, Christian JEAN-CHARLES, Constance SEREMES, Charles VAIRAC, Béatrice BELAIR, Grégory CABRION

ETAIENT ABSENTS : Annick PRADEL-CHRISTOPHE

PROCURATION :

Madame Sara PRADEL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

SEPTIEME QUESTION

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL PORTANT DELEGATION AUX ELUS

Monsieur le Maire informe qu'en application de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, il peut librement déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints (ou éventuellement aux conseillers) pour s'acquitter de missions spécifiques.

Il signale que pour tenir compte de l'organigramme des services et assurer une meilleure administration, il propose de déléguer une partie de ses fonctions et invite le conseil à exprimer son avis :

Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales
Oùï les explications de monsieur le maire et sur sa proposition

DECIDE, A l'unanimité de ses membres

1°) D'autoriser le maire à donner délégation de fonction aux adjoints et conseillers municipaux ci-après :

- **SÉCURITÉ - PRÉVENTION - SALUBRITÉ PUBLIQUE**

Lyndsee	PROCIDA
Marc	ASTASIE

- **FINANCES - BUDGET - FONDS EUROPEENS - ORGANISATION GENERALE - RESSOURCES HUMAINES**

Sara	PRADEL
Roselise	FAMIBELLE

- **APPEL D'OFFRE - TRAVAUX - MARCHÉS - TRAVAUX EN RÉGIE**

Albert	KAMOISE
Sara	PRADEL

- **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - EMPLOI - TOURISME - GESTION DU PATRIMOINE - RELATION PARTENAIRES ECONOMIQUES**

Nicole	De La REBERDIERE-RAMILLON
Géraldine	ALBERT

- **ENVIRONNEMENT - DEVELOPEMENT DURABLE - CADRE DE VIE - HISTOIRE, TRADITION ET PATRIMOINE - ACTIVITE MARITIME- AGRICULTURE**

Patrick	CARENE
Nicole	De La REBERDIERE-RAMILLON

- **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - URBANISME - PLU - HABITAT**

Merlin	MELANE
Louissette	CABRION

**CCAS-PETITE ENFANCE-EDUCATION/INSERTION/FORMATION-SANTE-LIEN
INTERGENERATIONNEL**

Louissette	CABRION
Christine	PHIBEL
Nicole	De La REBERDIERE-RAMILLON

➤ **AFFAIRES SCOLAIRES – RESTAURATION SCOLAIRE**

Christine	PHIBEL
Sara	PRADEL

➤ **SPORT – CULTURE-LOISIR-ANIMATION-VIE ASSOCIATIVE**

Harold	ROBERT
Roselet	CHARLES

➤ **SYSTEME D'INFORMATION –DEVELOPPEMENT NUMERIQUE –
COMMUNICATION**

Géraldine	ALBERT
Ursula	CASTARD

➤ **ETAT CIVIL**

Nicole	De La REBERDIERE-RAMILLON
--------	---------------------------

➤ **SERVICE DES ELECTIONS**

Merlin	MELANE
--------	--------

➤ **FÊTES ET CÉRÉMONIES**

Merlin	MELANE
--------	--------

2°/ Dit que ces dispositions seront effectives après la rédaction d'arrêtés individuels de délégation.

3°/ Le Maire, le Directeur Général des Services, et le comptable communal, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXPEDITION CONFORME

LE MAIRE



Camille ELISABETH

Résumé de l'acte

971-219711215-20200605-DGS2020018-DE

Numéro de l'acte : DGS2020018
Date de décision : vendredi 5 juin 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Délégation aux élus
Classification : 5.4 - Delegation de fonctions
Rédacteur : Frantz PRADEL
AR reçu le : 11/06/2020
Numéro AR : 971-219711215-20200605-DGS2020018-DE
Document principal : 99_DE-Délégation aux élus.pdf

Historique :

11/06/20 17:57	En cours de création	
11/06/20 18:02	En préparation	Frantz PRADEL
11/06/20 18:02	Reçu	Frantz PRADEL
11/06/20 18:03	En cours de transmission	
11/06/20 18:03	Transmis en Préfecture	
11/06/20 18:06	Accusé de réception reçu	

COMMUNE
DE POINTE-NOIRE

DATE DE CONVOCATION

29 mai 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 28

PROCURATION: 00

VOTANTS : 28

QUESTION N°02

DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL PORTANT
DESIGNATION DE DELEGUES
AU SEIN DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA
CAISSE DES ECOLES

Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui sera affichée en Mairie, et transmise à la Préfecture.

LE MAIRE


Camille ELISABETH

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Préfet.



29/05/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 Juin 2020**

L'an deux mil vingt, le vendredi 05 du mois de juin, à 17 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au hall des sports de Pointe-Noire, en séance publique sous la présidence de Monsieur **Camille ELISABETH** Maire de la Commune.

ETAIENT PRESENTS : Camille ELISABETH Maire, Nicole De La REBERDIERE-RAMILLON 1^{er} Adjt, Merlin MELANE 2^{ème} Adjt, Louissette CABRION 3^{ème} Adjt, Albert KAMOISE 4^{ème} Adjt, Géraldine ALBERT 5^{ème} Adjt, Patrick CARENE 6^{ème} Adjt, Lyndsee PROCIDA 7^{ème} Adjt, Harold ROBERT 8^{ème} Adjt, Lina BIABIANY née MARLU, Fred DESIREE, Lise THIBEAUDIER, Jules KAMOISE, Patrick SEREMES, Murielle SINIVASSIN, Roselise FAMIBELLE, Roselet CHARLES, Christine PHIBEL, Sara PRADEL, Cédric PHILOGENE, Marc ASTASIE, Boris CARENE, Ursula CASTARD, Christian JEAN-CHARLES, Constance SEREMES, Charles VAIRAC, Béatrice BELAIR, Grégory CABRION

ETAIENT ABSENTS : Annick PRADEL-CHRISTOPHE

PROCURATION : Néant

Madame Sara PRADEL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

DEUXIEME QUESTION

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL PORTANT DESIGNATION DE DELEGUES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE DES ECOLES

Monsieur le maire après avoir donné lecture des statuts de la Caisse des Ecoles de Pointe-Noire, datés du 02 juillet 1983, expose à l'assemblée qu'il convient de procéder à la désignation des délégués municipaux titulaires et suppléants au sein du conseil d'administration suite au renouvellement général du conseil municipal.

Il invite le conseil à délibérer

Le conseil municipal

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'article L.212-10 du code de l'éducation

Considérant les statuts de la caisse des écoles de la commune de Pointe-Noire

Après discussion

Le conseil municipal

DECIDE

A l'unanimité des membres

1°) De désigner les conseillers ci-après au sein du conseil d'administration de la caisse des écoles

- | | |
|-------------|--|
| • Nicole | De La REBERDIERE-RAMILLON (1 ^{er} Vice-président) |
| • Albert | KAMOISE (2 ^{ème} Vice-président) |
| • Sara | PRADEL |
| • Christine | PHIBEL |
| • Lise | THIBEAUDIER |
| • Constance | SEREMES |
| • Béatrice | BELAIR |

2°) Le maire, le directeur général des services, le comptable communal, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXPEDITION CONFORME

LE MAIRE


Camille ELISABETH



Résumé de l'acte

971-219711215-20200605-DGS2020013-DE

Numéro de l'acte : DGS2020013
Date de décision : vendredi 5 juin 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Délégués au CA caisse des écoles
Classification : 5.3 - Designation de représentants
Rédacteur : Frantz PRADEL
AR reçu le : 11/06/2020
Numéro AR : 971-219711215-20200605-DGS2020013-DE
Document principal :

Historique :

11/06/20 15:34	En cours de création	
11/06/20 15:44	En préparation	Frantz PRADEL
11/06/20 15:44	Reçu	Frantz PRADEL
11/06/20 15:45	En cours de transmission	
11/06/20 15:46	Transmis en Préfecture	
11/06/20 15:49	Accusé de réception reçu	

COMMUNE
DE POINTE-NOIRE

DATE DE CONVOCATION

29 mai 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 28

PROCURATION : 00

VOTANTS : 28

QUESTION N°03

DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL PORTANT
DESIGNATION DES DELEGUES
AU SEIN DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui sera affichée en Mairie, et transmise à la Préfecture.

LE MAIRE


Camille ELISABETH

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Préfet.



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 Juin 2020**

L'an deux mil vingt, le vendredi 05 du mois de juin, à 17 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au hall des sports de Pointe-Noire, en séance publique sous la présidence de Monsieur **Camille ELISABETH** Maire de la Commune.

ETAIENT PRESENTS : Camille ELISABETH Maire, Nicole De La REBERDIERE-RAMILLON 1^{er} Adjt, Merlin MELANE 2^{ème} Adjt, Louissette CABRION 3^{ème} Adjt, Albert KAMOISE 4^{ème} Adjt, Géraldine ALBERT 5^{ème} Adjt, Patrick CARENE 6^{ème} Adjt, Lyndsee PROCIDA 7^{ème} Adjt, Harold ROBERT 8^{ème} Adjt, Lina BIABIANY née MARLU, Fred DESIREE, Lise THIBEAUDIER, Jules KAMOISE, Patrick SEREMES, Murielle SINIVASSIN, Roselise FAMIBELLE, Roselet CHARLES, Christine PHIBEL, Sara PRADEL, Cédric PHILOGENE, Marc ASTASIE, Boris CARENE, Ursula CASTARD, Christian JEAN-CHARLES, Constance SEREMES, Charles VAIRAC, Béatrice BELAIR, Grégory CABRION

ETAIENT ABSENTS : Annick PRADEL-CHRISTOPHE

PROCURATION : Néant

Madame Sara PRADEL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

TROISIEME QUESTION

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DESIGNANT LES DELEGUES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que suite aux récentes élections municipales il appartient au conseil, de fixer et d'élire les représentants au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de POINTE/NOIRE.

Il invite le conseil à prendre connaissance de l'article L.123-6 et L.123-8 du nouveau code de l'action sociale et des Familles (anciens articles 138 et 140 du Code de la Famille et de l'Aide Sociale) eux-mêmes explicités par le décret N° 95-562 du 06 Mai 1995 relatif aux centres communaux et intercommunaux d'action sociale.

Il souligne, par ailleurs que ce décret a été modifié par le décret N°2000-6 du 04 Janvier 2000 d'où il résulte qu'au nombre des membres nommés devant obligatoirement siéger, figure un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de lutte contre les exclusions.

Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales
Vu le code de l'action sociale et des familles
Vu le décret N° 95-562 du 06 Mai 1995 relatif aux centres communaux et intercommunaux d'action sociale.
Vu le décret n°2000-6 du 04 janvier 2000
Considérant les statuts du CCAS de la commune de Pointe-Noire
Où les explications de monsieur le Maire

DECIDE

A l'unanimité des membres

1°) De désigner les représentants du conseil, devant siéger sous la présidence du Maire, au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, suivant le principe de la représentation proportionnelle à savoir :

- | | |
|-------------|--|
| • Louise | CABRION (1 ^{er} Vice-président) |
| • Christine | PHIBEL (2 ^{ème} Vice-président) |
| • Lina | BIABIANY Née MARLU |
| • Sara | PRADEL |
| • Lise | THIBEAUDIER |
| • Constance | SEREMES |
| • Béatrice | BELAIR |

2°) De donner mandat au Maire pour nommer ultérieurement un représentant de chacune des Associations suivantes : Association Familiale, Association des Handicapés et Association des personnes âgées, Association qui œuvre dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion (cf décret du 04 Janvier 2000).

2°) Le Maire, le Directeur Général des Services, le comptable communal, sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXPEDITION CONFORME

LE MAIRE

Camille ELISABETH



Résumé de l'acte

971-219711215-20200605-DGS2020014-DE

Numéro de l'acte : DGS2020014
Date de décision : vendredi 5 juin 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Délégués au CA du CCAS
Classification : 5.3.2 - Conseil d'administration des C.C.A.S.
Rédacteur : Frantz PRADEL
AR reçu le : 11/06/2020
Numéro AR : 971-219711215-20200605-DGS2020014-DE
Document principal : 99_DE-Q3 Délégués au CA du CCAS.pdf

Historique :

11/06/20 15:45	En cours de création	
11/06/20 15:50	En préparation	Frantz PRADEL
11/06/20 15:50	Reçu	Frantz PRADEL
11/06/20 15:50	En cours de transmission	
11/06/20 15:51	Transmis en Préfecture	
11/06/20 15:55	Accusé de réception reçu	

COMMUNE
DE POINTE-NOIRE

DATE DE CONVOCATION

29 mai 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 28

PROCURATION: 00

VOTANTS : 28

QUESTION N°04

DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL PORTANT
DESIGNATION DE
REPRESENTANTS AUPRES DE
CERTAINS ORGANISMES ET
STRUCTURES COMMUNALES
OU ASSIMILEES

Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui sera affichée en Mairie, et transmise à la Préfecture.

LE MAIRE



Camille ELISABETH

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Préfet.



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 Juin 2020**

L'an deux mil vingt, le vendredi 05 du mois de juin, à 17 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au hall des sports de Pointe-Noire, en séance publique sous la présidence de Monsieur **Camille ELISABETH** Maire de la Commune.

ETAIENT PRESENTS : Camille ELISABETH Maire, Nicole De La REBERDIERE-RAMILLON 1^{er} Adjt, Merlin MELANE 2^{ème} Adjt, Louissette CABRION 3^{ème} Adjt, Albert KAMOISE 4^{ème} Adjt, Géraldine ALBERT 5^{ème} Adjt, Patrick CARENE 6^{ème} Adjt, Lyndsee PROCIDA 7^{ème} Adjt, Harold ROBERT 8^{ème} Adjt, Lina BIABIANY née MARLU, Fred DESIREE, Lise THIBEAUDIER, Jules KAMOISE, Patrick SEREMES, Murielle SINIVASSIN, Roselise FAMIBELLE, Roselet CHARLES, Christine PHIBEL, Sara PRADEL, Cédric PHILOGENE, Marc ASTASIE, Boris CARENE, Ursula CASTARD, Christian JEAN-CHARLES, Constance SEREMES, Charles VAIRAC, Béatrice BELAIR, Grégory CABRION

ETAIENT ABSENTS : Annick PRADEL-CHRISTOPHE

PROCURATION : Néant

Madame Sara PRADEL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

QUATRIEME QUESTION

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL PORTANT DESIGNATION DE REPRESENTANTS AUPRES DE CERTAINS ORGANISMES ET STRUCTURES COMMUNALES OU ASSIMILEES

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que suite aux récentes élections municipales il appartient au conseil, de désigner de nouveaux représentants dans certains organismes extérieurs et structures communales ou assimilées.

Il présente les différentes structures devant faire l'objet d'une nouvelle désignation pour représenter la commune.

Il propose de désigner les représentants du conseil municipal au sein des organismes, structures communales ou assimilées selon le tableau joint en annexe.

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (art. L .2121-33)

Oùï l'exposé de monsieur le maire
Après en avoir délibéré

DECIDE

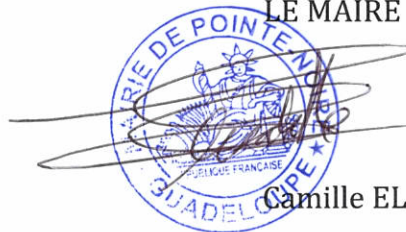
A l'unanimité des membres

1°) D'approuver la désignation des représentant du conseil municipal, au sein des organismes extérieurs et structures mentionnés, conformément au tableau joint en annexe

2°/ Le Maire et le Directeur Général des Services, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au président de chaque structure, et notifiée aux intéressés.

POUR EXPEDITION CONFORME

LE MAIRE



Camille ELISABETH

DELEGUES AU SEIN DES ORGANISMES (2020-2026)

ORGANISMES	ADJOINTS	CONSEILLERS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OMVACS	Harold ROBERT Géraldine ALBERT	Jules KAMOISE
C.A. DE L'OFFICE DE TOURISME	Merlin MELANE Géraldine ALBERT	Marc ASTASIE Roselet CHARLES Murielle SINIVASSIN
COMITE TECHNIQUE PARITAIRE	Camille ELISABETH Nicole De La REBERDIERE-RAMILLON Merlin MELANE Louissette CABRION	Sara PRADEL Albert KAMOISE Lyndsee PROCIDA Patrick CARENE Constance SEREMES Grégory CABRION
COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)	Camille ELISABETH Nicole De La REBERDIERE-RAMILLON Merlin MELANE Louissette CABRION	Sara PRADEL Albert KAMOISE Lyndsee PROCIDA Patrick CARENE Constance SEREMES Grégory CABRION
CA DU LPO DE POINTE-NOIRE	Nicole De La REBERDIERE-RAMILLON Lyndsee PROCIDA	
CA DU COLLEGE COURBARIL	Patrick CARENE	Lise THIBEAUDIER
CONSEIL DE SURVEILLANCE DE L'HOPITAL L.D BEAUPERTHUY ET M. SELBONNE	Camille ELISABETH Merlin MELANE (M. SELBONNE) Louissette CABRION (L.D BEAUPERTHUY)	
CONSEIL PORTUAIRE DU PORT DEPARTEMENTAL DE BAILLARGENT		Roselet CHARLES Cédric PHILOGENE
CA DE LA MISSION LOCALE DE LA GUADELOUPE	Albert KAMOISE	Ursula CASTARD
CONSEIL SYNDICAL DES SITES ET PLAGES	Géraldine ALBERT	Patrick SEREMES
CA DU Sy.MEG	Camille ELISABETH (titulaire) Merlin MELANE (titulaire)	Christine PHIBEL (suppléant) Roselise FAMIBELLE (suppléant)
ASSOCIATION DES MAIRES	Camille ELISABETH (maire) Nicole De La REBERDIERE-RAMILLON	
SDIS	Harold ROBERT	
CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE		Sara PRADEL
CLSPD	Composition sur arrêté du maire	

Résumé de l'acte

971-219711215-20200605-DGS2020015-DE

Numéro de l'acte : DGS2020015
Date de décision : vendredi 5 juin 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Désignation de représentants auprès d'organismes
Classification : 5.3 - Designation de représentants
Rédacteur : Frantz PRADEL
AR reçu le : 11/06/2020
Numéro AR : 971-219711215-20200605-DGS2020015-DE
Document principal : 99_DE-Q4 Représentants auprès d'organismes.pdf

Historique :

11/06/20 15:50	En cours de création	
11/06/20 15:57	En préparation	Frantz PRADEL
11/06/20 15:57	Reçu	Frantz PRADEL
11/06/20 15:58	En cours de transmission	
11/06/20 15:59	Transmis en Préfecture	
11/06/20 16:02	Accusé de réception reçu	

COMMUNE
DE POINTE-NOIRE



DATE DE CONVOCATION

09/05/2020/16

29 mai 2020

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 Juin 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 28

PROCURATION : 00

VOTANTS : 28

L'an deux mil vingt, le vendredi 05 du mois de juin, à 17 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au hall des sports de Pointe-Noire, en séance publique sous la présidence de Monsieur **Camille ELISABETH** Maire de la Commune.

QUESTION N°05

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DESIGNANT LES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET D'ADJUDICATION

ETAIENT PRESENTS : Camille ELISABETH Maire, Nicole De La REBERDIERE-RAMILLON 1^{er} Adjt, Merlin MELANE 2^{ème} Adjt, Louissette CABRION 3^{ème} Adjt, Albert KAMOISE 4^{ème} Adjt, Géraldine ALBERT 5^{ème} Adjt, Patrick CARENE 6^{ème} Adjt, Lyndsee PROCIDA 7^{ème} Adjt, Harold ROBERT 8^{ème} Adjt, Lina BIABIANY née MARLU, Fred DESIREE, Lise THIBEAUDIER, Jules KAMOISE, Patrick SEREMES, Murielle SINIVASSIN, Roselise FAMIBELLE, Roselet CHARLES, Christine PHIBEL, Sara PRADEL, Cédric PHILOGENE, Marc ASTASIE, Boris CARENE, Ursula CASTARD, Christian JEAN-CHARLES, Constance SEREMES, Charles VAIRAC, Béatrice BELAIR, Grégory CABRION

ETAIENT ABSENTS : Annick PRADEL-CHRISTOPHE

PROCURATION : Néant

Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui sera affichée en Mairie, et transmise à la Préfecture.

Madame Sara PRADEL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

LE MAIRE



Camille ELISABETH

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Préfet.

CINQUIEME QUESTION

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DESIGNANT LES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET D'ADJUDICATION

Monsieur le Maire expose que la commission d'appel d'offres et d'adjudication est composée différemment selon que la commune comprend moins de 3.500 habitants ou 3.500 habitants et plus, en application de l'article 279 du Code des Marchés Publics.

Dans le second cas, elle comprend le Maire ou son représentant et cinq membres du conseil municipal élu par le conseil à la proportionnelle au plus fort reste.

Il invite le conseil à délibérer

Le conseil municipal,

Où l'exposé de monsieur le maire

Après proposition et votation

DECIDE,

A l'unanimité de ses membres

1°/ D'agréer la composition de la commission comme suit :

PRESIDENT Camille ELISABETH

MEMBRES

TITULAIRES

Albert	KAMOISE
Lyndsee	PROCIDA
Patrick	CARENE
Roselise	FAMIBELLE
Roselet	CHARLES

SUPPLEANTS

Sara	PRADEL
Marc	ASTASIE
Fred	DESIREE
Constance	SEREMES
Grégory	CABRION

2°/ Le Maire et le Directeur Général des Services, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération ;

POUR EXPEDITION CONFORME

LE MAIRE

Camille ELISABETH

Résumé de l'acte

971-219711215-20200605-DGS2020016-DE

Numéro de l'acte : DGS2020016
Date de décision : vendredi 5 juin 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Désignation des membres de la CAO
Classification : 5.3.3 - Commissions d'appel d'offre
Rédacteur : Frantz PRADEL
AR reçu le : 11/06/2020
Numéro AR : 971-219711215-20200605-DGS2020016-DE
Document principal : 99_DE-Q5 Désignation des membres de la CAO.pdf

Historique :

11/06/20 15:58	En cours de création	
11/06/20 16:04	En préparation	Frantz PRADEL
11/06/20 16:06	Reçu	Frantz PRADEL
11/06/20 16:08	En cours de transmission	
11/06/20 16:09	Transmis en Préfecture	
11/06/20 16:13	Accusé de réception reçu	

COMMUNE
DE POINTE-NOIRE



DATE DE CONVOCATION

DGS 2020/17

29 mai 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 28

PROCURATION: 00

VOTANTS : 28

QUESTION N°06

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL DESIGNANT LE
REPRESENTANT LEGAL DU
MAIRE AU SEIN DE LA
COMMISSION D'APPEL
D'OFFRES ET
D'ADJUDICATION**

Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui sera affichée en Mairie, et transmise à la Préfecture.

LE MAIRE



Camille ELISABETH

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Préfet.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 juin 2020**

L'an deux mil vingt, le vendredi 05 du mois de juin, à 17 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au hall des sports de Pointe-Noire, en séance publique sous la présidence de Monsieur **Camille ELISABETH** Maire de la Commune.

ETAIENT PRESENTS : Camille ELISABETH Maire, Nicole De La REBERDIERE-RAMILLON 1^{er} Adjt, Merlin MELANE 2^{ème} Adjt, Louissette CABRION 3^{ème} Adjt, Albert KAMOISE 4^{ème} Adjt, Géraldine ALBERT 5^{ème} Adjt, Patrick CARENE 6^{ème} Adjt, Lyndsee PROCIDA 7^{ème} Adjt, Harold ROBERT 8^{ème} Adjt, Lina BIABIANY née MARLU, Fred DESIREE, Lise THIBEAUDIER, Jules KAMOISE, Patrick SEREMES, Murielle SINIVASSIN, Roselise FAMIBELLE, Roselet CHARLES, Christine PHIBEL, Sara PRADEL, Cédric PHILOGENE, Marc ASTASIE, Boris CARENE, Ursula CASTARD, Christian JEAN-CHARLES, Constance SEREMES, Charles VAIRAC, Béatrice BELAIR, Grégory CABRION

ETAIENT ABSENTS : Annick PRADEL-CHRISTOPHE

PROCURATION : Néant

Madame Sara PRADEL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

SIXIEME QUESTION

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DESIGNANT LE REPRESENTANT LEGAL DU MAIRE AU SEIN DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET D'ADJUDICATION

Monsieur le Maire, expose que suite à la mise en place de la commission d'appel d'offres et d'adjudication et la désignation de sa composition, il convient de désigner le représentant légal du maire au sein de cette commission.

Le représentant légal du maire est amené notamment à convoquer et présider la commission en cas d'absence ou d'empêchement du maire.

Il invite le conseil à délibérer

Le conseil municipal

Où l'exposé de monsieur le maire

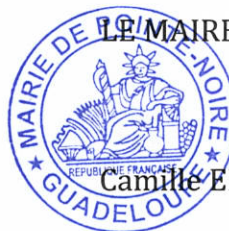
DECIDE

A l'unanimité des membres

1°) De désigner en qualité de représentant, du maire à la commission d'appel d'offres madame Nicole De La REBERDIERE-RAMILLON qui pourra convoquer et présider la CAO en cas d'absence ou d'empêchement du maire.

2°) Le maire, le directeur général des services, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXPEDITION CONFORME



Camille ELISABETH

Résumé de l'acte

971-219711215-20200605-DGS2020017-DE

Numéro de l'acte : DGS2020017
Date de décision : vendredi 5 juin 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Représentant légal du maire à la CAO
Classification : 5.3.3 - Commissions d'appel d'offre
Rédacteur : Frantz PRADEL
AR reçu le : 11/06/2020
Numéro AR : 971-219711215-20200605-DGS2020017-DE
Document principal : 99_DE-Q6 Représentant légal du maire à la CAO.pdf

Historique :

11/06/20 16:09	En cours de création	
11/06/20 16:12	En préparation	Frantz PRADEL
11/06/20 16:13	Reçu	Frantz PRADEL
11/06/20 16:16	En cours de transmission	
11/06/20 16:17	Transmis en Préfecture	
11/06/20 16:20	Accusé de réception reçu	

COMMUNE
DE POINTE-NOIRE



DATE DE
CONVOCATION

05 mai 2020

29 mai 2020

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 juin 2020**

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 28

PROCURATION: 00

VOTANTS : 28

L'an deux mil vingt, le vendredi 05 du mois de juin à 17 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au hall des sports de Pointe-Noire, en séance publique sous la présidence de Monsieur **Camille ELISABETH** Maire de la Commune.

QUESTION N°07

**DELIBERATION DU
CONSEIL MUNICIPAL
PORTANT DELEGATION
AUX ELUS**

ETAIENT PRESENTS : Camille ELISABETH Maire, Nicole De La REBERDIERE-RAMILLON 1^{er} Adjt, Merlin MELANE 2^{ème} Adjt, Louissette CABRION 3^{ème} Adjt, Albert KAMOISE 4^{ème} Adjt, Géraldine ALBERT 5^{ème} Adjt, Patrick CARENE 6^{ème} Adjt, Lyndsee PROCIDA 7^{ème} Adjt, Harold ROBERT 8^{ème} Adjt, Lina BIABIANY née MARLU, Fred DESIREE, Lise THIBEAUDIER, Jules KAMOISE, Patrick SEREMES, Murielle SINIVASSIN, Roselise FAMIBELLE, Roselet CHARLES, Christine PHIBEL, Sara PRADEL, Cédric PHILOGENE, Marc ASTASIE, Boris CARENE, Ursula CASTARD, Christian JEAN-CHARLES, Constance SEREMES, Charles VAIRAC, Béatrice BELAIR, Grégory CABRION

ETAIENT ABSENTS : Annick PRADEL-CHRISTOPHE

Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui sera affichée en Mairie, et transmise à la Préfecture.

PROCURATION :

Madame Sara PRADEL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

LE MAIRE



Camille ELISABETH

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Préfet.

SEPTIEME QUESTION

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL PORTANT DELEGATION AUX ELUS

Monsieur le Maire informe qu'en application de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, il peut librement déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints (ou éventuellement aux conseillers) pour s'acquitter de missions spécifiques.

Il signale que pour tenir compte de l'organigramme des services et assurer une meilleure administration, il propose de déléguer une partie de ses fonctions et invite le conseil à exprimer son avis :

Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales
Où les explications de monsieur le maire et sur sa proposition

DECIDE, A l'unanimité de ses membres

1°) D'autoriser le maire à donner délégation de fonction aux adjoints et conseillers municipaux ci-après :

- **SÉCURITÉ – PRÉVENTION – SALUBRITÉ PUBLIQUE**

Lyndsee	PROCIDA
Marc	ASTASIE

- **FINANCES – BUDGET – FONDS EUROPEENS – ORGANISATION GENERALE – RESSOURCES HUMAINES**

Sara	PRADEL
Roselise	FAMIBELLE

- **APPEL D'OFFRE – TRAVAUX – MARCHÉS – TRAVAUX EN RÉGIE**

Albert	KAMOISE
Sara	PRADEL

- **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – EMPLOI – TOURISME – GESTION DU PATRIMOINE – RELATION PARTENAIRES ECONOMIQUES**

Nicole	De La REBERDIERE-RAMILLON
Géraldine	ALBERT

- **ENVIRONNEMENT – DEVELOPEMENT DURABLE – CADRE DE VIE – HISTOIRE, TRADITION ET PATRIMOINE – ACTIVITE MARITIME- AGRICULTURE**

Patrick	CARENE
Nicole	De La REBERDIERE-RAMILLON

- **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – URBANISME – PLU – HABITAT**

Merlin	MELANE
Louissette	CABRION

**CCAS-PETITE ENFANCE-EDUCATION/INSERTION/FORMATION-SANTE-LIEN
INTERGENERATIONNEL**

Louissette	CABRION
Christine	PHIBEL
Nicole	De La REBERDIERE-RAMILLON

➤ **AFFAIRES SCOLAIRES - RESTAURATION SCOLAIRE**

Christine	PHIBEL
Sara	PRADEL

➤ **SPORT - CULTURE-LOISIR-ANIMATION-VIE ASSOCIATIVE**

Harold	ROBERT
Roselet	CHARLES

➤ **SYSTEME D'INFORMATION -DEVELOPPEMENT NUMERIQUE -
COMMUNICATION**

Géraldine	ALBERT
Ursula	CASTARD

➤ **ETAT CIVIL**

Nicole	De La REBERDIERE-RAMILLON
--------	---------------------------

➤ **SERVICE DES ELECTIONS**

Merlin	MELANE
--------	--------

➤ **FÊTES ET CÉRÉMONIES**

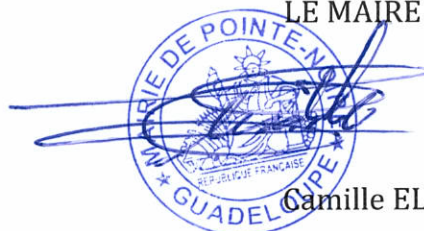
Merlin	MELANE
--------	--------

2°/ Dit que ces dispositions seront effectives après la rédaction d'arrêtés individuels de délégation.

3°/ Le Maire, le Directeur Général des Services, et le comptable communal, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXPEDITION CONFORME

LE MAIRE



Camille ELISABETH

Résumé de l'acte

971-219711215-20200605-DGS2020018-DE

Numéro de l'acte : DGS2020018
Date de décision : vendredi 5 juin 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Délégation aux élus
Classification : 5.4 - Delegation de fonctions
Rédacteur : Frantz PRADEL
AR reçu le : 11/06/2020
Numéro AR : 971-219711215-20200605-DGS2020018-DE
Document principal : 99_DE-Délégation aux élus.pdf

Historique :

11/06/20 17:57	En cours de création	
11/06/20 18:02	En préparation	Frantz PRADEL
11/06/20 18:02	Reçu	Frantz PRADEL
11/06/20 18:03	En cours de transmission	
11/06/20 18:03	Transmis en Préfecture	
11/06/20 18:06	Accusé de réception reçu	